



## RAPPORT ANNUEL 2015

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## APERÇU

Ressources Minières Radisson inc. (Radisson ou la Société) est une société d'exploration minière canadienne dont le siège social est situé à Rouyn-Noranda, au Québec.

La Société est impliquée dans la découverte de gisements d'or et de phosphate. Le principal actif de Radisson, le projet O'Brien et Kewagama, couvre 637,10 ha dans la partie ouest du canton de Cadillac (Québec), au cœur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi. Cette propriété comprend l'ancienne mine O'Brien reconnue pour ses teneurs élevée en or et considérée comme le principal producteur dans le camp minier de Cadillac, lorsqu'elle était en activité, soit au début des années trente jusqu'au milieu des années cinquante.

Les travaux d'exploration réalisés par la Société sur le projet O'Brien (Zone 36 Est et Kewagama) ont mené à la découverte d'une ressource indiquée de 119 819 onces d'or (basée sur des ressources indiquées de 570 800 t à une teneur de 6,53 g/t Au) et d'une ressource présumée de 188 466 onces d'or (basée sur des ressources présumées de 918 300 t à une teneur de 6,38 g/t Au) définie selon le rapport technique conformément à la Norme 43-101 et réalisé par InnovExplo Inc. le 10 avril 2015. En décembre 2015, la Société a publié les résultats de l'étude économique préliminaire du projet O'Brien. Cette étude soutient la continuité de l'exploration et de la mise en valeur en deux phases de travaux subséquentes. Le rapport technique relié à cette étude préparé conjointement par les firmes indépendantes InnovExplo, WSP Canada Inc. et Lamont Inc. porte la date effective du 29 novembre 2015 et a été déposé le 29 janvier 2016 sur SEDAR.

En 2015, la totalité des travaux d'exploration et de mise en valeur complétés par la Société a été réalisée au projet aurifère O'Brien. À cet égard, en décembre 2015, la Société a démarré un programme de forage de 6 200 mètres ayant pour but d'évaluer le potentiel d'extension et de découverte de nouvelles zones minéralisées au projet O'Brien. Ce programme de 6 200 mètres met l'accent sur des secteurs situés à l'intérieur des ressources actuelles des secteurs 36E et Kewagama du projet O'Brien. À cet égard, au moment d'écrire ce rapport, 6 trous de forage pour plus de 2 773 mètres de forage ont été complétés.

### Assemblée annuelle

Le 3 juin 2016 à 10 h  
Salle Raglan  
Best Western Plus Albert Centre-ville  
84, avenue Principale  
Rouyn-Noranda, Québec J9X 4P2

### Table des matières

<b>APERÇU</b> .....	1
FAITS SAILLANTS 2015 .....	2
MESSAGE AUX ACTIONNAIRES .....	3
<b>RAPPORT DE GESTION</b> .....	4
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS .....	17
ÉTATS FINANCIERS .....	18

### Conventions :

Montants en dollars canadiens, à moins d'indication contraire

Unités selon le système métrique, à moins d'indication contraire

## FAITS SAILLANTS 2015

---

Février	Nomination d'une administratrice au conseil d'administration
Mars	PDAC International Trade Show & Investors Exchange
Mars	Exercice de bons de souscription pour 112 500 \$
Avril	Résultats de l'estimation des ressources du projet O'Brien, hausse des ressources présumées de 181 %
Août	Financement d'actions ordinaires de 444 400 \$
Août	Décès de l'administrateur Michel Garon
Septembre	Financement d'actions ordinaires de 100 000 \$
Septembre	Exercice de bons de souscription pour 15 000 \$
Octobre	Xplor 15 Place Bonaventure Montréal
Décembre	Début d'un programme de forage de 6 200 mètres au projet O'Brien couvrant plus de 94 cibles identifiées
Décembre	Résultats de l'étude économique préliminaire du projet O'Brien
Décembre	Financement d'actions accréditatives de 324 000 \$

## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

---

Cher(e) s actionnaires,

Il nous fait plaisir comme conseil d'administration et comme direction de vous présenter le rapport annuel 2015.

L'année 2015 a été marquée par une forte hausse du prix de l'or dans les mois de janvier et février, suivi d'une période baissière et une stabilisation en fin d'année. Au moment d'écrire ces lignes, le prix d'une once d'or est de \$1250 dollars américains. Les projets canadiens continuent de profiter d'un taux de change favorable avec un prix oscillant autour de \$1625 l'once d'or en dollars canadiens. Cela représente une prime de \$150 dollars l'once face au prix fixé dans l'étude économique préliminaire du projet O'Brien produite en 2015.

Avec une demande constante provenant des marchés asiatiques, plusieurs analystes projettent un prix de l'once d'or se stabilisant en 2016 et à la hausse pour 2017. Bien que l'accès aux marchés des capitaux a demeuré très difficile en 2015, ces prédictions sont les premières du genre depuis 2013 et nous encouragent à poursuivre avec positivisme les prochaines étapes de développement du projet O'Brien.

À cet égard, suivi des recommandations incluses dans le rapport technique de l'étude économique préliminaire du projet O'Brien, un programme de forage de 6 200 mètres a été entamé en décembre dernier. Le programme a pour but l'extension et la découverte de nouvelles zones minéralisées à proximité du secteur des ressources courantes du projet. Près de 84 cibles de forage du genre ont été établies à partir du modèle 3D développé par InnovExplo. Douze cibles de forage d'exploration dans des secteurs peu travaillés au fil du temps localisés au nord, au sud et dans des secteurs en parallèles des ressources courantes viennent s'ajouter comme cibles de forage en avril 2016. La société a d'ailleurs reportée une intersection d'or visible d'une teneur de 12,73 g/t Au sur une longueur de 1 mètre entre 97 et 98 mètres de profondeur dans les sédiments de Pontiac alors que les secteurs visés se trouvaient dans le groupe de Piché en extension des zones minéralisées connues.

La société est encouragée par ces résultats et évalue qu'elle se positionne dans une niche unique dans le domaine de l'exploration. En effet, la société possède à 100% un actif en développement situé dans un camp minier majeur et au cours des prochaines étapes d'exploration, elle sera en mesure de générer des résultats en exploration et délinéation valorisant le projet et l'actif de nos actionnaires. En poursuivant ses travaux d'exploration à l'intérieur des ressources courantes, la société désire augmenter les ressources courantes et augmenter la vie de la mine projetée afin de financer un programme d'exploration souterrain incluant un échantillonnage en vrac. Vient s'ajouter à ce programme tout le potentiel en exploration et la poursuite des études hydrologiques et environnementales nécessaires à l'obtention d'autorisation pour un programme d'exploration souterrain. Au moment d'écrire ces lignes, la société est en tournée pancanadienne avec la firme Red Cloud Klondike Strike Inc, avec qui elle a ouvert un financement de 1M\$. Cette tournée lui permettra de rencontrer plus de deux-cents investisseurs potentiels et d'augmenter ses liquidités pour le développement du projet O'Brien. La firme RCKS est une firme novatrice dans le domaine et elle a développé une plateforme unique de type « crowdfunding ». Cette plateforme permettra aussi à la société de poursuivre le développement et l'utilisation des médias sociaux afin d'informer la communauté d'investisseurs et de faire preuve de transparence envers les différentes parties prenantes.

L'année 2015 a été marquée également par une nouvelle nomination au conseil d'administration, soit Madame Marianna Simeone. Madame Simeone est une personnalité connue du domaine des communications à Montréal où elle a reçu en 2014 le prix de femme de Mérite du YWCA. Le conseil d'administration a aussi été marqué par le décès de M. Michel Garon, qui a rendu de loyaux services à la société tout au long de son implication. Le conseil d'administration et les dirigeants de la société désirent réitérer leurs sympathies à la famille, aux amis et aux proches de M. Michel Garon.

Nous tenons à remercier les actionnaires pour leur patience et leur loyauté à la compagnie, et ce dans des marchés financiers difficiles pour notre secteur. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux actionnaires.

Le conseil d'administration estime que la société possède un actif aurifère à haute teneur de classe mondiale. Le conseil d'administration et les dirigeants de la société sont aussi confiants qu'en dégageant les sommes nécessaires au développement du projet O'Brien, elle sera en mesure de poursuivre la valorisation des actifs de ses actionnaires tout en respectant les normes environnementales en place et en faisant preuve de transparence envers les parties prenantes.

Au nom du conseil d'administration,



---

**Mario Bouchard**  
Président et chef de la direction



---

**Denis Lachance**  
Président du conseil d'administration

# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2015. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 22 avril 2016 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

## PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend cinq propriétés qui couvrent une superficie totale de 3 142,83 hectares. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

Soulignons que la propriété la plus prometteuse de Radisson est la propriété O'Brien située en Abitibi-Témiscamingue, le long de la célèbre faille Larder-Lake-Cadillac dans la province de Québec. En février 2015, l'institut Fraser classait le Québec au 6<sup>ème</sup> rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier.

## PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC (AU 22 AVRIL 2016)

### TABLEAU DES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 522,48	Or	100 %
Estrades	14	590,60	Cuivre, Argent	100 %
O'Brien	21	637,10	Or	100 %
Lac Gouin – SSO	7	392,65	Phosphate	100 %

### PROPRIÉTÉ O'BRIEN

Le principal actif de Radisson, la propriété aurifère O'Brien (incluant l'ancienne propriété contiguë Kewagama), est situé à environ 8 km à l'ouest de la mine d'or en production, Lapa, appartenant à Agnico-Eagle, et à proximité immédiate de la propriété Wood-Pandora de Globex juste à l'est. Toutes ces propriétés sont localisées à l'intérieur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi, secteur de Malartic-Cadillac, et sont recoupées par la prolifique Faille de Cadillac. Cette cassure majeure traverse les propriétés de Radisson sur toute sa longueur, soit sur environ de 4,5 km de long.

La propriété O'Brien, localisée à mi-chemin entre les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, comprends respectivement 21 claims couvrant une superficie totale de 637,10 hectares. Elle est également localisée à environ 3,7 km au sud-est de la mine La Ronde d'Agnico-Eagle, qui atteint maintenant plus de 3 000 mètres (10 000 pieds) de profondeur.

La propriété O'Brien contient l'ancienne mine O'Brien, qui est considérée avoir été la mine la plus riche du Québec, et le principal producteur d'or dans le camp minier de Cadillac, lorsqu'elle était en activité, avec une production, de 1926 à 1957, de 587 121 onces d'or récupérées issues de 1 197 147 tonnes métriques de minerai à 15,25 g/t Au (Rapport Technique 43-101, InnovExplo, avril 2015). Cette mine a atteint une profondeur de 3 450 pieds (1 051 mètres) sous la surface.

## Rapport Technique Instrument National 43-101 Actuel (déposé sur SEDAR le 4 juin 2015)

Le rapport technique, conforme au Règlement 43-101, a été réalisé par InnovExplo en utilisant la méthodologie de modèle de blocs 3D. La mise à jour inclut l'ensemble des travaux d'exploration réalisés de 2007 à 2012 sur les secteurs 36E et Kewagama.

### Les faits saillants du rapport technique de l'estimation des ressources du 4 juin 2015 incluent :

- Une augmentation de 181 % des ressources présumées, pour un total de 188 466 onces Au
- Une augmentation de 13 % des ressources indiquées, pour un total de 119 819 onces Au
- Le secteur Kewagama a été intégré à l'estimé des ressources minérales courantes
- L'estimé des ressources minérales courante inclut les secteurs 36E et Kewagama
- Potentiel d'augmenter les ressources latéralement et en profondeur

## 2015 – Projet O'Brien – Estimé des Ressources minérales à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au (blocs de claims O'Brien et Kewagama) et scénarios de sensibilité à d'autres coupures

Indiquées					Présumées				
Secteur	Teneur de coupure	Tonnage	Teneur g/t Au	Onces	Secteur	Teneur de coupure	Tonnage	Teneur g/t Au	Onces
Ensemble des secteurs	2,00	1 384 700	4,22	188 049	Ensemble des secteurs	2,00	3 388 500	3,64	396 601
	2,50	991 200	5,01	159 770		2,50	2 254 100	4,36	315 725
	3,00	748 800	5,75	138 456		3,00	1 525 300	5,12	251 293
	3,50	570 800	6,53	119 819		3,50	918 300	6,38	188 466
	4,00	444 300	7,33	104 676		4,00	663 500	7,42	158 273
	5,00	320 800	8,43	86 939		5,00	486 200	8,52	133 245

- Les Personnes Qualifiées et indépendantes pour l'estimé des Ressources Minérales, tel que défini par 43-101, sont Pierre-Luc Richard, géo., M.Sc. et Alain Carrier, géo., M.Sc. d'InnovExplo Inc. et la date effective de l'estimé est le 10 avril 2015.
- Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- Le modèle de ressources inclut les zones précédemment nommées 36E et Kewagama. La mine historique O'Brien n'est pas incluse aux ressources, car ce secteur n'était pas compilé ni validé au moment de produire l'estimé. Le modèle comporte 56 zones aurifères; dont certaines ne rencontrent pas la teneur de coupure retenue pour les chiffres finaux. Une enveloppe de dilution fut aussi modélisée. Aucune ressource rencontrant la teneur de coupure retenue ne provient de cette enveloppe.
- Les résultats sont présentés in situ et non-dilués.
- Les scénarios de sensibilité à la teneur de coupure sont présentés à 2,0, 2,5, 3,0, 3,5, 4,0 et 5,0 g/t Au. Les ressources officielles sont présentées à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au.
- La teneur de coupure devra être éventuellement réévaluée à la lumière des conditions de marché (prix de l'or, taux de change, coûts d'opération, etc.).
- Une densité de 2,67 g/cm<sup>3</sup> a été utilisée pour l'ensemble des zones.
- Une épaisseur minimale vraie de 1,5 m a été appliquée, en utilisant la teneur du matériel adjacent lorsque analysée, ou une valeur à zéro si non-analysée.
- L'écrêtage (coupure des hautes valeurs) (Au) a été complété sur les données brutes et établi à partir d'une analyse par secteur (zones Ouest: 65 g/t, zones Est: 30 g/t, zone de dilution Ouest: 3,5 g/t zone de dilution Est: 4,0 g/t).
- Le compositage a été complété à partir des intervalles de forage inclus dans les solides des zones minéralisées (composite = 0,80 m).
- Les ressources ont été évaluées dans un modèle de blocs (taille des blocs = 3 m x 3 m x 3 m) à partir des forages en utilisant deux passages d'interpolation d'inverse distance au carré (ID2).
- La catégorie présumée peut être définie dans les secteurs où des blocs ont été interpolés par la passe 1 ou 2. La catégorie indiquée est définie dans les secteurs où la distance maximale au composite de forage le plus près est moins de 20 m des blocs interpolés dans la passe 1. Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.
- Onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31.10348. Les calculs ont été faits à partir d'unités métriques (mètres, tonnes et g/t). Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.
- Le nombre de tonnes a été arrondi à la centaine la plus près. Toutes différences dans les totaux sont dues à un effet de l'arrondissement; l'arrondissement est requis selon 43-101 afin de refléter la nature estimée des ressources.
- InnovExplo n'a pas connaissance de problématiques de nature environnementales, de permis, légales, de détention de titres, d'impôts, sociaux-politiques, marketing ou de toutes autres facteurs qui pourraient avoir un effet matériel sur les ressources.

**Rapport Technique Instrument National 43-101 Actuel (déposé sur SEDAR le 29 janvier 2016)**

En 2015, avec pour but d'identifier le potentiel économique de certaines zones minéralisées des secteurs 36E et Kewagama, la Société a mandaté la firme InnovExplo pour produire une étude économique préliminaire. Le rapport technique de l'étude économique préliminaire se base sur le rapport technique de l'estimation des ressources du projet O'Brien déposé sur SEDAR le 4 juin 2015.

**Les faits saillants du rapport technique de l'étude économique préliminaire du projet O'Brien du 29 novembre 2015 :**

<b>Année</b>	<b>Tonnes</b>	<b>Teneur (g/t Au)</b>	<b>Onces d'or Au</b>
Pré-production	3 196	7,05	663
Pré-production	66 668	6,47	12 682
1	158 574	6,87	32 057
2	169 891	7,04	35 206
3	186 934	5,50	30 261
4	127 259	6,53	24 439
<b>Total</b>	<b>712 521</b>	<b>6,46</b>	<b>135 308</b>

<b>Paramètres</b>	<b>Résultats</b>
<b>Ressources minérales courantes incluses (Indiquées et présumées)</b>	712 521 tonnes @ 6,46 g/t Au
<b>Taux de récupération à l'usine</b>	91,5 %
<b>Durée de vie de la mine (incluant 24 mois de pré-production)</b>	6 ans
<b>Production minière quotidienne</b>	440 tonnes par jour
<b>Or récupéré durant la vie de la mine (LOM)</b>	135 308 oz
<b>Prix de l'or (USD)</b>	1 180 \$/oz
<b>Taux de change</b>	1,25
<b>Prix de l'or (CAD)</b>	1 475 \$/oz
<b>Revenus totaux bruts</b>	199,6M
<b>Coût en capital de pré-production</b>	36,8M
<b>Coût d'exploitation moyen par tonne</b>	178 \$/tonne
<b>Coût d'exploitation moyen par oz US\$</b>	752 \$US / oz
<b>AVANT impôts</b>	
<b>VAN au taux d'actualisation de 5 %</b>	0,2M \$
<b>Taux de rendement interne TRI</b>	5,18 %
<b>Période de récupération (années)</b>	5,6 ans
<b>APRÈS impôts</b>	
<b>VAN au taux d'actualisation de 5 %</b>	(1,9)M \$
<b>Taux de rendement interne TRI</b>	3,15 %
<b>Période de récupération (années)</b>	5,8 ans

## Recommandations

InnovExplo pose les recommandations suivantes pour établir les prochaines étapes de développement du projet O'Brien. Les recommandations sont divisées en deux phases. La phase 2 est subséquente au succès de la première phase de travaux. Ces recommandations seront intégrées en somme ou en partie dans le programme de mise en valeur du projet O'Brien de Radisson.

### Phase 1

1. Compilation géologique à l'échelle de la propriété incluant :
  - a. Compilation 3D des chantiers restants de l'ancienne mine O'Brien
  - b. Compilation des données historiques (Trous de forage, échantillonnages souterrains)
2. Programme de 25 000 mètres de forage d'exploration
  - a. Ciblant les structures proposées dans l'ÉÉP courante et les zones minéralisées de l'estimation des ressources courantes
  - b. Ciblant les cibles d'exploration définies à l'échelle de la propriété
3. Plan de communication et de consultation avec les parties prenantes
4. Étude environnementale de référence
5. Mise à jour de l'estimation des ressources et du modèle 3D incluant :
  - a. La compilation des données historiques
  - b. Les trous de forage envisagés
6. En fonction des résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources :
  - a. Compléter une mise à jour de l'ÉÉP

### Phase 2 – Contingente au succès de la phase 1

1. Programme de 25 000 mètres de forage d'exploration et de conversion
2. Mise à jour de l'estimation des ressources et du modèle 3D
3. Programme de développement souterrain incluant un échantillonnage en vrac ayant pour objectif de confirmer la métallurgie et la continuité des zones minéralisées

## **Personne Qualifiée**

\*Toutes les données techniques en relation à l'ÉÉP et à l'estimé des ressources ont été extraites des communiqués de presse datés du 15 décembre 2015 et du 20 avril 2015.

## **PLAN D'AFFAIRES**

Radisson entend poursuivre l'exploration et la mise en valeur du projet aurifère O'Brien. La Société a comme objectif principal d'augmenter les ressources minérales courantes par le biais de forage en surface. En 2015, un rapport de cibles de forage qui fait état de 100 cibles a été complété à partir du modèle 3D en blocs au projet O'Brien. Les cibles ont été divisées en trois catégories comportant différents objectifs :

- 47 cibles en extension des infrastructures minières définies dans le cadre de l'ÉÉP;
- 41 cibles en extension des zones minéralisées/identification potentielle de nouvelles zones minéralisées;
- 12 cibles d'exploration avec un fort potentiel à l'extérieur de la zone des ressources minérales courantes.

Ainsi, un programme de forage de surface de 6 200 mètres couvrant les deux premiers objectifs a été lancé en décembre 2015. Ce programme de forage s'inscrit en première phase d'un programme de 30 000 mètres que la Société souhaite compléter en 2016-2017, afin de poursuivre avec une mise à jour de l'estimation des ressources minérales courantes du projet O'Brien. La Société soutient qu'une augmentation des ressources lui permettrait de s'adresser aux marchés financiers afin d'obtenir les fonds nécessaires pour supporter le développement d'une rampe d'exploration, l'ajout de forage souterrains et l'échantillonnage en vrac.

En parallèle au programme de forage, en 2016, la Société entend compléter les études environnementales et hydrologiques de base pour l'obtention des permis et autorisations nécessaires à la mise en place d'un programme d'immobilisation de surface et d'exploration souterraine.



## AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

---

Radisson désire concentrer ses efforts au projet O'Brien. Elle ne prévoit ni travaux ni dépenses sur ses autres propriétés Douay, Estrades et Lac Gouin SSO dans un futur proche (ces trois propriétés sont disponibles pour option).

## PROMOTION

---

Au cours de 2015, la Société a participé aux événements suivants :

- Mars 2015 - PDAC International Trade Show & Investors Exchange;
- Le président, M. Mario Bouchard, a multiplié les rencontres avec des investisseurs potentiels (Toronto, Montréal, Québec et Abitibi-Témiscamingue (QC)).
- Octobre 2015 - Xplor 15 Place Bonaventure Montréal
- La Société participe également à la télésérie AT minière : Il était une fois dans l'Ouest québécois.
- La Société maintient une présence accrue et continue de développer les différentes plateformes de médias sociaux.

## FINANCEMENT PAR ACTIONS

---

### Actions ordinaires

En août 2015, la Société a émis 3 418 461 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 444 400 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 709 230 bons de souscription pour une juste valeur de 23 930 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire, et cela pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 273 477 bons de souscription du courtier ont été émis. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,13 \$, et cela pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 7 657 \$.

En septembre 2015, la Société a émis 769 232 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 100 000 \$ au fonds minier québécois Sodémex II s.e.c. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 384 616 bons de souscription pour une juste valeur de 4 615 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire, et cela pour une période de 18 mois.

### Bons de souscriptions

En mars 2015, 937 500 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un fonds minier québécois pour un total de 112 500 \$.

En septembre 2015, 125 000 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un actionnaire de la Société pour un total de 15 000 \$.

### Actions accréditatives

En décembre 2015, la Société a émis 1 296 000 actions accréditatives au montant de 0,25 \$ par action pour un total de 324 000 \$ (juste valeur marchande de 142 560 \$).

## PROGRAMME D'EXPLORATION

Un programme de forage au diamant de 6 200 mètres est en cours au projet O'Brien. Au moment d'écrire ce rapport, 6 trous de forage représentant 2 773 mètres ont été complétés.

## BOURSE

---

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

## INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

	Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars, sauf les montants par action, selon les IFRS)		
	2015 \$	2014 \$	2013 \$
Actif total	8 908	8 617	7 771
Revenus	-	12	-
Perte nette	(556)	(240)	(439)
Perte nette par action	(0,007)	(0,003)	(0,006)
Dette à long terme	0	0	0

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (IFRS)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total \$	Perte nette \$	Perte de base et diluée par action \$
Mars 2014	-	(51)	(0,00)
Juin 2014	-	(100)	(0,00)
Septembre 2014	12	(38)	(0,00)
Décembre 2014	-	(51)	(0,01)
Mars 2015	-	(66)	(0,00)
Juin 2015	-	(215)	(0,00)
Septembre 2015	-	(164)	(0,00)
Décembre 2015	-	(111)	(0,01)

## SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes. Elle assure également sa continuité par la signature d'ententes d'options de vente sur certaines de ses propriétés minières. Le statut public de la Société associé à la nature de ses opérations se traduit par la réalisation de pertes d'exploitation à chaque période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société n'a enregistré aucun gain sur disposition de placements, alors que pour la même période en 2014 les revenus étaient de 12 082 \$ (20 000 actions de Balmoral Ressources Inc).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a réalisé une perte avant impôts de 682 722 \$ comparativement à une perte avant impôts de 437 811 \$ pour la même période en 2014. Les dépenses de 2015 sont comparables aux dépenses de 2014 globalement. Il existe par contre des disparités notables dans certains postes budgétaires.

Le poste budgétaire « salaires et charges au titre des avantages du personnel » est passé de 54 426 \$ en 2014 à 89 654 \$ en 2015. Il faut souligner qu'un directeur des finances a été embauché en 2014. En 2015, il était employé à temps plein de la Société, alors que pour 2014, sa rémunération faisait partie du poste « Experts et sous-traitants ».

Pour l'exercice de 2015, la rémunération à base d'actions se chiffrait à 41 650 \$, alors qu'elle était de 49 920 \$ en 2014. En 2015, la Société a émis 725 000 options d'achat d'actions aux membres du conseil d'administration et de la haute direction.

La dépense d'experts et sous-traitants pour l'exercice de 2015, par rapport à l'exercice de 2014, a diminué de 15 408 \$ compte tenu principalement des honoraires payés à Admirio Industriel Inc. qui se retrouvent dans les dépenses d'exploration de la Société. En effet, le président de cette société est également président de Radisson et il facture des honoraires pour ses services. En 2015, le président de Radisson a passé plusieurs heures à coordonner et gérer l'étude économique préliminaire du projet O'Brien. Après analyse de la charge de travail, le conseil d'administration a augmenté à partir du 5 juin 2015 le salaire du président. Le salaire du président est passé de 75 000 \$ à 90 000 \$.

Au poste budgétaire « honoraires professionnels » on note une diminution de 2 953 \$. Cette diminution s'explique par la baisse des frais reliés aux états financiers intermédiaires, de la tenue de livres et du secrétariat.

Le poste budgétaire « Voyages et promotion » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 montre des dépenses de 41 294 \$ comparativement à 50 142 \$ pour l'exercice de 2014.

Le poste budgétaire « Information aux actionnaires » est passé de 66 983 \$ à 61 480 \$, un écart favorable de 5 503 \$ pour la Société. Il est à noter que la Société a continué de multiplier les rencontres avec les investisseurs au courant de l'année 2015. En 2014, la Société avait engagé une firme de relations avec les investisseurs pour aider la Société à accroître la sensibilisation du marché à l'aide d'initiatives de communication. Cette entente s'est terminée au 30 juin 2015. En 2015, la Société a signé une entente de diffusion sur un site web en Californie et un site web en Colombie-Britannique. L'entente avec le site web de la Colombie-Britannique a permis à la Société d'augmenter grandement le nombre d'abonnés inscrits à sa liste d'envoi.

Pour l'exercice de 2015, le poste budgétaire « papeterie et dépenses de bureau » a connu une baisse de 2 510 \$ par rapport à 2014 (7 669 \$ en 2015 et 10 179 \$ en 2014). Les dépenses usuelles de bureau sont sensiblement comparables d'une année à l'autre soit d'environ 10 000 \$.

En 2015, une radiation de propriété minière de 10 800 \$ a été reportée par rapport à 0 \$ en 2014. Cette radiation est reliée au coût d'acquisition des titres miniers perdus en 2015 pour la propriété Lac Gouin SSO. En parallèle, la Société a radié des frais d'exploration reportés à hauteur de 79 212 \$ par rapport à 0 \$ en 2014. Ces frais sont directement reliés à la diminution de superficie de la propriété Lac Gouin SSO et correspondent à des frais d'exploration qui ont été engagés en 2013 et 2014 par la Société.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la perte nette se chiffre à 556 285 \$ comparativement à 239 687 \$ pour la même période en 2014. Outre les variations au niveau des frais d'administration déjà expliquées ci-haut, on explique cette variation par la différence marquée des impôts sur les bénéfices et impôts miniers, le reclassement des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente au résultat net (perte de 145 651 \$ en 2015).

La Société maintient constamment un contrôle rigoureux sur ses dépenses afin de prolonger ses liquidités tout en évitant une dilution inutile de ses actions en circulation. Comme par les années passées, la direction de la Société continuera à gérer de façon prudente les fonds disponibles pour ses opérations courantes et maintiendra l'objectif d'augmenter son niveau d'encaisse, afin de pouvoir respecter ses engagements et maintenir la pérennité de la Société à long terme.

## LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

---

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a procédé aux financements par actions suivants :

### Actions ordinaires

Le 13 août 2015, la Société a émis 3 418 461 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 444 400 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 709 230 bons de souscription pour une juste valeur de 23 930 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire, et cela pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 273 477 bons de souscription du courtier ont été émis. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,13 \$, et cela pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 7 657 \$.

Le 21 septembre 2015, la Société a émis 769 232 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 100 000 \$ au fonds minier québécois Sodémex II s.e.c. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 384 616 bons de souscription pour une juste valeur de 4 615 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire, et cela pour une période de 18 mois.

### Bons de souscription

En mars 2015, 937 500 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un fonds minier québécois pour un total de 112 500 \$. En septembre 2015, 125 000 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un actionnaire de la Société pour un total de 15 000 \$.

### Actions accréditatives

Le 31 décembre 2015, la Société a émis 1 296 000 actions accréditatives au montant de 0,25 \$ par action pour un total de 324 000 \$ (juste valeur marchande de 142 560 \$).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a réalisé 454 695 \$ en travaux d'exploration alors qu'au cours de la même période en 2014 elle avait réalisé 465 884 \$ en travaux de même nature. Les financements accréditifs de 2014 et 2015 sont à l'origine des travaux d'exploration des exercices considérés.

Les frais d'administration totaux (en excluant la rémunération à base d'actions, l'amortissement des immobilisations, la baisse de valeur des titres disponibles à la vente et les frais de radiation de propriété minière et radiation de frais d'exploration reportés) s'élèvent à 403 503 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comparativement à 399 973 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. En début d'année, la Société prévoyait des dépenses administratives de 356 600 \$ (écart de 46 903 \$ par rapport à la fin de l'année). Cette prévision faisait suite à l'effort de rationalisation des dépenses commencé en 2012, qui s'était poursuivi en 2013 et 2014.

La hausse notable (46 903 \$) s'explique en partie en fonction des services pour relations aux investisseurs, retenus et payés en 2014 qui n'avaient pas été budgétés en 2015. La Société entend poursuivre d'augmenter son réseautage et le service de relations aux investisseurs afin d'augmenter ses liquidités de manière le moins dilutive possible pour continuer le développement et l'exploration avancée du projet aurifère O'Brien.

Le 5 juin 2015, après analyse de la charge de travail et la rémunération du président, le conseil d'administration a réajusté le salaire de ce dernier. Le salaire du président est passé de 75 000 \$ à 90 000 \$ annuellement. La conséquence est une augmentation du budget 2015 de près de 7 500 \$.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration a entériné une décision de la direction de retenir les services d'un directeur des finances dans le but de bien se préparer au cours de cette période de transition. La rémunération de ce dernier a été de 55 000 \$ annuellement et a été compensée par le rapatriement de certaines activités comptables qui étaient réalisées à l'externe, soit : secrétariat, gestion des livres comptables et production des états financiers trimestriels non audités.

Enfin, en fonction de sa charge de travail et de la réorganisation de l'administration, le salaire du CFO est passé de 50 000 \$ en 2014 à 30 000 \$ en 2015.

La direction a continué ses efforts de rationalisation, et en regard au changement structurant intervenu pour le futur et à l'augmentation des rencontres avec des investisseurs potentiels tout au long de l'année, est fort satisfaite du résultat budgétaire atteint, qui est somme toute semblable à celui de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

En 2015, compte tenu de la condition des marchés boursiers, la direction n'a vendu aucune action de la société publique Balmoral Resources Ltd., comparativement à 20 000 en 2014, ce qui lui avait permis d'encaisser environ 31 000 \$ au cours de 2014.

La cession prévisible des actions restantes de Balmoral Resources Ltd. détenues par la Société constitue un apport monétaire futur non négligeable qui permettrait à la Société de poursuivre ses activités et de solidifier sa situation financière. La valeur des 280 000 actions de Balmoral Resources Ltd. est importante et elle est estimée à 140 000 \$ au 5 avril 2016.

Au 31 décembre 2015, le fonds de roulement de la Société s'élève à un montant positif de 340 074 \$, comparativement à un montant de 458 629 \$ au 31 décembre 2014.

La direction a évalué ses besoins additionnels de liquidités pour l'exercice 2015 à un montant d'environ 545 000 \$ afin de s'acquitter de ses obligations concernant le fonds de roulement, les frais de prospection et d'évaluation liés aux financements accreditifs incluant un montant estimé à 434 000 \$ pour les frais administratifs.

À cet égard, la Société a mis en place un placement privé de 1 000 000 \$ au prix de 0,15 \$ par unité. Le placement privé est fait par le biais d'une nouvelle plateforme développée par la firme torontoise Red Cloud Klondike Strike Inc. Chaque unité confère le droit au détenteur d'acquérir une action de catégorie A du capital-actions de Radisson. Il obtient aussi un demi bon de souscription au prix d'exercice de 0,20 \$ et d'une période de 18 mois après la clôture du placement. Considérant que ce placement se fait en totalité, la Société serait en mesure de compléter son programme d'exploration et de couvrir la totalité de ses frais d'administration pour l'année 2016. Aussi, en parallèle à ce placement privé, la Société a entamé une tournée pancanadienne avec les membres de Red Cloud Klondike Strike Inc. pour promouvoir la plateforme et le placement privé ouvert auprès de la communauté financière. Grâce à cette tournée, la Société devrait être en mesure de rencontrer un important bassin de nouveaux investisseurs tout en rencontrant ses objectifs de financement.

Le financement de la Société se faisant principalement par voie d'émissions de capital-social, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

## OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

---

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR

- Massicotte : En faveur de Radisson, une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Balmoral peut acheter une première moitié de la redevance NSR en versant 1 000 000 \$ en espèces, tout comme elle a la possibilité d'acheter la seconde moitié en effectuant un paiement additionnel de 2 000 000 \$ en espèces.
- Lac Gouin SSO : 1 % de NMR (Net Mineral Royalty) s'il y a mise en production. Ce 1 % sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété, si la propriété est vendue par Radisson à un producteur de phosphate.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accréditatives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et évaluation dans un temps donné. Le tableau qui suit traduit les dépenses attribuées et les temps correspondants donnés. Au 31 mars 2016, considérant les dépenses en exploration et mise en valeur déjà effectuées pour un montant de 258 830\$, un montant de 65 170\$ devra être effectué en travaux d'exploration et de mise en valeur et d'évaluation avant le 31 décembre 2016.

Date	Financement		Emploi du produit	Objectifs
27 mars 2014	Espèces	300 000 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	
14 juillet 2014	Espèces	154 440 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	Délai 31 décembre 2015
	Accréditif	200 560 \$	Assigné à l'exploration au projet O'Brien ainsi que Lac Gouin SSO	
18 juillet 2014	Exercice de bons de souscription à 0,10 \$	10 000 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	
14 octobre 2014	Espèces	130 500 \$	Assigné au fonds de roulement	
30 décembre 2014	Accréditif	305 000 \$	Assigné à l'exploration au projet O'Brien	Délai 31 décembre 2015
31 mars 2015	Exercice de bons de souscription à 0,12\$	112 500 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	
13 août 2015	Espèces	444 400\$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	
21 septembre 2015	Espèces	100 000\$	Assigné au fonds de roulement	
22 septembre 2015	Exercice de bons de souscription à 0,12\$	15 000 \$	Assigné au fonds de roulement	
31 décembre 2015	Accréditif	324 000 \$	Assigné à l'exploration au projet O'Brien	Délai 31 décembre 2016

## INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

---

### Opérations entre parties liées

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances, le directeur des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

---

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Salaires incluant les primes et avantages	89 654	54 427
Loyers et frais d'occupation	-	4 800
Experts et sous-traitants	73 500	81 806
Frais de bureau	3 162	
Charges d'intérêts et frais bancaires	855	-
Experts et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	12 750	-
Autres frais de prospection et d'évaluation	16 548	-
Rémunération à base d'actions	38 950	41 820
	<b>235 419</b>	<b>182 853</b>

---

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

---

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2015 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

## CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 6 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs d'exploration et de mise en valeur.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospection et d'évaluation, la direction a conclu que la dépréciation pour la propriété Lac Gouin SSO (10 800 \$) et les frais de prospection d'évaluation (79 212 \$) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 est adéquate.

## MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

---

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2015.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

### Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

### Dépense de rémunération à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

### Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré, ou expireront dans un avenir proche et il n'est pas prévu qu'ils soient renouvelés;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de ces actifs est estimée.

### Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

### Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la Société à l'origine de l'entente d'options. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

### Passifs liés aux investisseurs

Ce montant est présenté à même les crédettes et charges à payer à l'état de la situation financière. La Société a estimé la juste valeur du montant à payer en se basant sur un historique de règlements survenus avec d'autres investisseurs.

## Continuité d'exploitation

Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice. La direction évalue ses besoins en liquidités futurs en tenant compte des frais administratifs estimés et des obligations en lien avec les financements accreditifs passés. Elle fait une estimation au meilleur de ses connaissances sur les possibilités de financements à venir afin de conclure sur le caractère approprié de la base de la continuité de l'exploitation.

## RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

---

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

## RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

---

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

## RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

---

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

## COURS DES RESSOURCES

---

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

## RISQUES NON ASSURÉS

---

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.



## AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

---

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR.

### INSTRUCTION NATIONALE 51-102

---

Divulgation, au 22 avril 2016, des données relatives aux titres en circulation.

#### Capital-actions

Description	Nb d'actions en circulation	Valeur \$
Au 22 avril 2016	88 361 196	12 817 800

#### Bons de souscriptions émis

1 709 230 bons de souscription échéant en février 2017 avec un prix de levée de 0,18\$

273 477 bons de souscription échéant en février 2017 avec un prix de levée de 0,13\$

384 616 bons de souscription échéant en mars 2017 avec un prix de levée de 0,18\$

#### Options en circulation

Options émises dans le cadre du régime d'options : 3 060 000

Options attribuées aux administrateurs et dirigeants et consultant

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
500 000	0,12 \$	21 juin 2016
400 000	0,10 \$	17 mai 2017
300 000	0,10 \$	4 juillet 2017
100 000	0,10 \$	8 janvier 2018
100 000	0,10 \$	24 janvier 2018
375 000	0,10 \$	12 juin 2018
460 000	0,10 \$	6 juin 2019
200 000	0,10 \$	26 février 2020
525 000	0,13 \$	5 juin 2020
100 000	0,14 \$	4 mars 2021



---

Mario Bouchard  
Président et chef de la direction



---

Donald Lacasse  
Chef des opérations financières  
et secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada  
Le 22 avril 2016

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., Comptables professionnels agréés, ont été nommés auditeurs indépendants de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité d'audit et les auditeurs indépendants se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant l'audit. Sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



---

Mario Bouchard  
Président et chef de la direction



---

Donald Lacasse  
Chef des opérations financières  
et secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada  
Le 22 avril 2016

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de  
Ressources minières Radisson inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources minières Radisson inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 et les états du résultat, les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources minières Radisson inc. au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

## **Observation**

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

(s) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 22 avril 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124341

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États de la situation financière  
(en dollars canadiens)

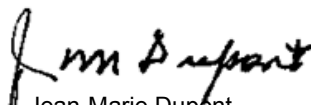
	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Courants :		
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 11)	341 672	220 803
Placements (note 4)	120 400	299 600
Taxes gouvernementales à recevoir	21 848	22 553
Autres débiteurs	1 190	1 190
Frais payés d'avance	37 628	50 557
	<b>522 738</b>	<b>594 703</b>
Non courants :		
Immobilisations corporelles (note 5)	5 203	7 109
Actifs de prospection et d'évaluation (note 6)	8 380 460	8 015 777
	<b>8 908 401</b>	<b>8 617 589</b>
<b>Passifs</b>		
Courants :		
Créditeurs et charges à payer	182 664	136 074
Non courants :		
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 7)	2 665 604	2 527 159
Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditatives (note 8)	181 440	264 882
	<b>3 029 708</b>	<b>2 928 115</b>
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 9)	32 794 822	32 093 621
Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	3 751 514	3 688 197
Bons de souscription (note 9)	36 202	50 000
Déficit	(30 703 845)	(30 175 893)
Cumul des autres éléments du résultat global	-	33 549
	<b>5 878 693</b>	<b>5 689 474</b>
	<b>8 908 401</b>	<b>8 617 589</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil :



Mario Bouchard  
Administrateur



Jean-Marie Dupont  
Administrateur

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États du résultat

Exercices clos les 31 décembre  
(en dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Revenus :		
Gain sur disposition de placements	-	12 082
Frais d'administration :		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	89 654	54 426
Rémunération et paiements à base d'actions	41 650	49 920
Experts et sous-traitants	73 500	88 908
Honoraires professionnels	38 761	41 714
Voyages et promotion	41 294	50 142
Informations aux actionnaires	61 480	66 983
Inscriptions et frais de registrariat	39 798	27 213
Loyer et frais d'occupation	-	4 800
Papeterie et dépenses de bureau	7 669	10 179
Assurances, taxes et licences	16 284	17 743
Intérêts et frais bancaires	1 801	1 788
Impôts de la partie XII.6	1 827	-
Télécommunications	5 944	8 601
Amortissement des immobilisations corporelles	1 906	2 062
Maintien d'un site minier	23 619	25 414
Radiation de frais de prospection et d'évaluation reportés (note 6)	79 212	-
Radiation de propriétés minières (note 6)	10 800	-
Perte de valeur des placements disponibles à la vente	145 651	-
Autres	1 872	-
	<b>682 722</b>	<b>449 893</b>
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	<b>(682 722)</b>	<b>(437 811)</b>
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 7)	<b>126 437</b>	<b>198 124</b>
<b>Perte nette de l'exercice</b>	<b>(556 285)</b>	<b>(239 687)</b>
Perte nette par action de base et diluée (note 10)	<b>(0,007)</b>	<b>(0,003)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre  
(en dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Perte nette de l'exercice	(556 285)	(239 687)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés à la perte nette</b>		
Variation des gains (pertes) sur placements disponibles à la vente, net d'impôts		
Gain (perte) non réalisé(e) sur placements survenu(e) au cours de l'exercice	(179 200)	213 686
Reclassement à l'état du résultat des pertes de valeur des placements disponibles à la vente	145 651	-
Reclassement à l'état du résultat du gain réalisé au cours de l'exercice	-	(12 082)
<b>Résultat global</b>	<b>(589 834)</b>	<b>(38 083)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États des variations des capitaux propres (en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	32 093 621	3 688 197	(30 175 893)	50 000	33 549	5 689 474
Perte nette de la période	-	-	(556 285)	-	-	(556 285)
Émission d'actions	868 400	-	-	-	-	868 400
Prime sur actions accréditives	(181 440)	-	-	-	-	(181 440)
Frais d'émission	(84 714)	-	-	7 657	-	(77 057)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	41 650	-	-	-	41 650
Bons de souscription octroyés	(28 545)	-	-	28 545	-	-
Bons de souscription exercés	127 500	-	28 333	(28 333)	-	127 500
Bons de souscription échus	-	21 667	-	(21 667)	-	-
	32 794 822	3 751 514	(30 703 845)	36 202	33 549	5 912 242
<b>Autres éléments du résultat global</b>						
Perte non réalisée de l'exercice sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(179 200)	(179 200)
Reclassement à l'état du résultat des pertes de valeur des placements disponibles à la vente	-	-	-	-	145 651	145 651
	-	-	-	-	(33 549)	(33 549)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	32 794 822	3 751 514	(30 703 845)	36 202	-	5 878 693

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## États des variations des capitaux propres (en dollars canadiens)

	Capital-actions	Réserves – règlement en instruments de capitaux propres	Déficit	Bons de souscription	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	31 362 455	3 586 924	(29 936 206)	52 941	(168 055)	4 898 059
Perte nette de la période	-	-	(239 687)	-	-	(239 687)
Émission d'actions	1 090 500	-	-	-	-	1 090 500
Prime sur actions accréditives	(299 491)	-	-	-	-	(299 491)
Frais d'émission	(21 431)	-	-	-	-	(21 431)
Rémunération et paiements à base d'actions	-	49 920	-	-	-	49 920
Bons de souscription octroyés	(50 000)	-	-	50 000	-	-
Bons de souscription exercés	11 588	-	-	(1 588)	-	10 000
Bons de souscription échus	-	51 353	-	(51 353)	-	-
	32 093 621	3 688 197	(30 175 893)	50 000	(168 055)	5 487 870
<b>Autres éléments du résultat global</b>						
Gain non réalisé de l'exercice sur placements disponibles à la vente	-	-	-	-	213 686	213 686
Reclassement à l'état du résultat du gain réalisé au cours de l'exercice	-	-	-	-	(12 082)	(12 082)
	-	-	-	-	201 604	201 604
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	32 093 621	3 688 197	(30 175 893)	50 000	33 549	5 689 474

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie  
Exercices clos les 31 décembre  
(en dollars canadiens)

	2015	2014 <sup>(1)</sup>
	\$	\$
Activités opérationnelles :		
Perte nette de l'exercice	(556 285)	(239 687)
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 906	2 062
Rémunération à base d'actions	41 650	49 920
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(126 437)	(198 124)
Gain sur disposition de placements	-	(12 082)
Radiation des frais de prospection et d'évaluation reportés (note 6)	79 212	-
Radiation de propriétés minières (note 6)	10 800	-
Perte de valeur des placements disponibles à la vente	145 651	-
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement (note 14)	529	(85 489)
	<b>(402 974)</b>	<b>(483 400)</b>
Activités d'investissement :		
Produit de disposition de placements	-	31 086
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 780)
Crédit d'impôts encaissé	-	11 197
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(395 000)	(446 330)
	<b>(395 000)</b>	<b>(405 827)</b>
Activités de financement :		
Émission de capital-actions et exercice de bons de souscription	995 900	1 100 500
Frais relatifs à l'émission d'actions	(77 057)	(21 431)
Avances des administrateurs (note 12)	75 000	-
Avances remboursées aux administrateurs (note 12)	(75 000)	-
	<b>918 843</b>	<b>1 079 069</b>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>120 869</b>	189 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>220 803</b>	30 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<b>341 672</b>	220 803
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :		
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation	<b>341 672</b>	220 803

<sup>(1)</sup> Certains montants immatériels ont été reclassés en 2014 pour harmoniser la présentation avec l'exercice 2015.

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 14.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 1 - Description de l'entreprise et continuité de l'exploitation

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, effectue l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

Le siège social de Ressources Minières Radisson inc. est situé au 1 750, chemin de la baie verte à Rouyn-Noranda, J0Z 2X0, dans la province de Québec au Canada. Son titre est transigé sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole RDS.

Depuis sa constitution, la Société a accumulé un déficit de 30 703 845 \$ et pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2015, la Société a réalisé une perte nette de 556 285 \$.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'évaluation et des sommes réservées suite aux financements accreditifs. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a utilisé un montant de 70 518 \$ de fonds réservés à la prospection et à l'évaluation pour les frais d'administration courants de la Société. Ce montant était réservé à la prospection et à l'évaluation en vertu des financements accreditifs et est inclus dans les besoins de financement pour l'exercice 2016. Au 31 décembre 2015, la Société avait un fonds de roulement positif de 340 074 \$ incluant les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation de 341 672 \$. La Société estime que ces fonds actuels ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société jusqu'au 31 décembre 2016.

La direction a évalué ses besoins additionnels de liquidités pour l'exercice 2016 à un montant d'environ 545 000 \$ afin de s'acquitter de ses obligations concernant le fonds de roulement, les frais de prospection et d'évaluation liés aux financements accreditifs incluant un montant estimé à 434 000 \$ pour les frais administratifs.

La direction continue à chercher périodiquement afin d'obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Les états financiers des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 ont été approuvés par le conseil d'administration le 22 avril 2016.

### 2 - Mode de présentation et IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »). Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

### 3 - Principales méthodes comptables

#### Nouvelles normes internationales d'information financière révisées

(a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Nouvelles normes internationales d'information financière révisées (suite)

(a) Nouvelles normes internationales d'information financière révisées, mais non adoptées (suite)

##### IFRS 9 - *Instruments Financiers*

L'IASB a publié IFRS 9 le 24 juillet 2014. Cette norme remplacera l'IAS 39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés incorporées énoncées dans l'IAS39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. La direction n'adoptera pas cette norme par anticipation. L'application de l'IFRS 9 prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

##### IAS 1- *Présentation des états financiers*

Les modifications apportées aux exigences existantes d'IAS 1 concernent l'importance relative, l'ordre des notes, les sous-totaux, les méthodes comptables et la ventilation. Ces modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

##### IFRS 11- *Partenariats*

IFRS 11 a été modifiée en mai 2014 afin d'ajouter de nouvelles indications sur la manière de comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. Ces modifications prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'adoption anticipée est permise. La Société estime que l'application de cette modification n'aura pas d'impact sur ses états financiers.

##### IFRS 15 - *Produits tirés de contrats conclus avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits tirés de contrats conclus avec des clients* («IFRS 15»). Cette norme remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrat de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opération de troc impliquant des services de publicité*. IFRS 15 s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. IFRS 15 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence prévue de cette norme sur ses états financiers.

##### IFRS 16 - *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme établit les principes pour présenter l'information au sujet du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie provenant d'un contrat de location. Selon la nouvelle norme, le preneur comptabilisera tous les actifs et les passifs provenant d'un contrat de location. La norme doit être appliquée aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise si IFRS 15, *Produits tirés de contrats avec des clients* est appliquée. La Société évalue l'incidence prévue de ces modifications sur ses états financiers.

#### Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites à l'état du résultat. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans la perte nette de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées à la perte nette ou en capitaux propres.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Rémunération et paiements à base d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation Black & Scholes. Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition. Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus ainsi que les montants de la juste valeur sont portés au capital-actions. Lorsque les options d'achat d'actions sont reprises ou expirent, le montant afférent est conservé au poste Réserves – règlement en instruments de capitaux propres.

#### Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que la Société n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charges. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens miniers et aux activités d'exploration et d'évaluation sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associées à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les frais d'administration et autres coûts indirects similaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6, *Prospection et évaluation des ressources minérales*, indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

#### Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société ne comptabilise pas une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Perte de base et diluée par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La perte diluée par action est calculée en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles. Le calcul s'effectue en considérant que les actions ordinaires potentielles ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou plus tard si la date de l'émission des actions ordinaires potentielles a été postérieure. Pour calculer sa perte diluée par action, une entité doit supposer que les options dilutives ont été exercées. Le revenu supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition. Les fonds réservés à la prospection et l'évaluation sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, mais sont présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

#### Crédits d'impôts relatifs aux ressources et d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôts miniers sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôts remboursables relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation en vertu de l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé et, s'il y a lieu, des pertes de valeur. Le coût, diminué de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période annuelle de présentation de l'information financière et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

#### Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôts différés est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. La renonciation au droit des déductions fiscales rattachées aux actions accréditives peut entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

#### Constatation des produits

Les gains ou pertes résultant de la vente de placements sont constatés à l'état du résultat lors de la vente du titre. Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les ventes de propriétés minières sont constatées en appliquant le produit de ces ventes ou options au coût de la propriété puis en diminution des frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs à la propriété. Tout solde résiduel est constaté aux résultats.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles résultant d'un événement passé se traduiront probablement par une sortie de ressources économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et autres passifs similaires, ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement dont la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société, qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif, sont traitées comme des actifs éventuels et ne sont pas comptabilisées.

#### Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Les réserves incluent les dépenses liées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs. Les variations de juste valeur de certains instruments financiers sont incluses dans la rubrique intitulée « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black & Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

#### Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, majorés pour les actifs financiers et réduction faite pour les passifs financiers des coûts de transactions, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transactions sont comptabilisés en résultat net.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

#### Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs financiers disponibles à la vente.
- La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat net ou en autres éléments du résultat global.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Actifs financiers (suite)

Les actifs financiers, sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués avec des indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période. Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être dépréciés lorsqu'il y a des indications objectives de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ont été affectés. Les dépréciations sont comptabilisées par résultat net, incluant toute variation précédente comptabilisée en autres éléments du résultat global. Toute variation à la baisse subséquente est comptabilisée en résultat net, alors que toute variation à la hausse est comptabilisée en autres éléments du résultat global.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « autres revenus » ou les charges « administration ».

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

#### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente de la Société comprennent les placements dans les actions de sociétés publiques.

Tous les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et sont présentées dans la rubrique intitulée « Cumul des autres éléments du résultat global » dans les capitaux propres, à l'exception des dépréciations, qui sont comptabilisées en résultat. Lorsque l'actif est sorti ou que l'on détermine qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulée comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat et est présenté comme un reclassement dans les autres éléments du résultat global.

Les reprises de dépréciations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception de celles relatives aux actifs financiers qui sont des titres de créance, lesquelles sont comptabilisées en résultat seulement si la reprise est objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur.

#### Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat. Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat net sont présentées dans les « autres revenus » ou les charges « administration ».



# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Actifs financiers (suite)

##### Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

##### Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

##### Dépense de rémunération, paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération, aux paiements à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes.

##### Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur la présentation des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de présentation exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

##### Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré, ou expireront dans un avenir proche et il n'est pas prévu qu'ils soient renouvelés;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de ces actifs est estimée.

##### Passifs et actifs d'impôts différés

Les passifs et les actifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 3 - Principales méthodes comptables (suite)

#### Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

Passifs liés aux investisseurs

Ce montant est présenté à même les crédateurs et charges à payer à l'état de la situation financière. La Société a estimé la juste valeur du montant à payer en se basant sur un historique de règlements survenus avec d'autres investisseurs.

Continuité d'exploitation

Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice. La direction évalue ses besoins en liquidités futurs en tenant compte des frais administratifs estimés et des obligations en lien avec les financements accreditifs passés. Elle fait une estimation au meilleur de ses connaissances sur les possibilités de financements à venir afin de conclure sur le caractère approprié de la base de la continuité de l'exploitation.

### 4 - Placements

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
280 000 actions de Balmoral Resources Ltd., société publique	120 400	299 600

### 5 - Immobilisations corporelles

	31 décembre 2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement	8 158	6 971	1 187
Équipement informatique	21 390	17 374	4 016
	29 548	24 345	5 203
	31 décembre 2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement	8 158	6 536	1 622
Équipement informatique	21 390	15 903	5 487
	29 548	22 439	7 109

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 6 - Actifs de prospection et d'évaluation

	Solde au 31 décembre 2014	Augmentation	Radiation	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien	152 789	-	-	<b>152 789</b>
Kewagama	9 950	-	-	<b>9 950</b>
Lac Gouin	10 800	-	(10 800)	-
	173 539	-	(10 800)	<b>162 739</b>
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien	5 531 420	257 933	-	<b>5 789 353</b>
Kewagama	2 231 606	196 762	-	<b>2 428 368</b>
Lac Gouin	79 212	-	(79 212)	-
	7 842 238	454 695	(79 212)	<b>8 217 721</b>
	8 015 777	454 695	(90 012)	<b>8 380 460</b>

	Solde au 31 décembre 2013	Augmentation	Crédits d'impôts	Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières :				
O'Brien	152 789	-	-	152 789
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Lac Gouin	10 800	-	-	10 800
	173 539	-	-	173 539
Frais de prospection et d'évaluation reportés :				
O'Brien	5 255 910	283 530	(8 020)	5 531 420
Kewagama	2 106 309	127 630	(2 333)	2 231 606
Lac Gouin	25 329	54 727	(844)	79 212
	7 387 548	465 887	(11 197)	7 842 238
	7 561 087	465 887	(11 197)	8 015 777

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 6 - Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Évolution des frais de prospection et d'évaluation reportés :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Frais de prospection et d'évaluation :		
Expert-conseil et sous-traitants	377 165	454 055
Frais généraux d'exploration	14 235	11 832
Forage	63 295	-
	<b>454 695</b>	465 887
Autres :		
Crédits d'impôts	-	(11 197)
Radiation de frais de prospection et d'évaluation reportés	(79 212)	-
Augmentation nette des frais de prospection et d'évaluation	<b>375 483</b>	454 690
Solde au début	<b>7 842 238</b>	7 387 548
Solde à la fin	<b>8 217 721</b>	7 842 238

### 7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers

	2015	2014
	\$	\$
Impôts différés de l'exercice en cours	(126 437)	(114 674)
Ajustement d'impôts relativement aux actions accréditives	-	(83 450)
	<b>(126 437)</b>	(198 124)
Total du recouvrement d'impôts sur les bénéfices et Impôts miniers comptabilisés dans l'exercice	<b>(126 437)</b>	(198 124)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le résultat net et la charge d'impôts :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(682 722)	(437 811)
Taux d'impôts combinés statutaires	26,9 %	26,9 %
Recouvrement d'impôts et impôts miniers calculés au taux combiné	(183 652)	(117 771)
Dépense d'impôts différés relative aux actions accréditives	169 438	179 813
Dépenses non déductibles et autres	15 603	11 728
Variation de la provision pour moins-value	54 276	102 385
Ajustement des exercices antérieurs	4 923	-
Expiration des pertes autres qu'en capital	77 857	-
Ajustement d'impôts relativement aux actions accréditives	-	(83 450)
Charge d'impôts et impôts miniers	<b>138 445</b>	92 705
Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives (note 8)	(264 882)	(290 829)
Recouvrement d'impôts et impôts miniers liés aux activités poursuivies	<b>(126 437)</b>	(198 124)

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite)

Au 31 décembre 2015, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été comptabilisé aux états financiers, se détaillent comme suit par date d'échéance :

Pertes autres qu'en capital reportées disponibles aux fins fiscales :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2026	972 295	845 196
2027	802 631	801 871
2028	809 059	809 059
2029	432 761	432 761
2030	444 186	444 186
2031	513 776	513 511
2032	342 673	342 673
2033	435 431	435 431
2034	436 526	436 526
2035	443 022	443 022
	<b>5 632 360</b>	<b>5 504 236</b>

De plus, la Société dispose de pertes en capital de 450 576 \$ pouvant servir à réduire les gains en capital des exercices ultérieurs.

Solde d'impôts différés :

	31 décembre 2014	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé directement aux capitaux propres	31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Différences temporelles				
Actifs d'impôts différés				
Pertes en capital et autres qu'en capital reportées	1 619 418	42 576	-	1 661 994
Frais d'émission d'actions	13 789	(12 403)	22 788	24 174
Immobilisations corporelles	63 795	513	-	64 308
Actifs financiers disponibles à la vente	(4 513)	24 103	-	19 590
	1 692 489	54 789	22 788	1 770 066
Moins provision pour moins-value	(1 628 693)	(54 276)	(22 788)	(1 705 757)
	63 796	513	-	64 309
Passifs d'impôts différés				
Actifs de prospection et d'évaluation	(2 590 955)	(138 958)	-	(2 729 913)
Passifs d'impôts différés	(2 527 159)	(138 445)	-	(2 665 604)

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 7 - Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite)

	31 décembre 2013	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé au résultat global	Comptabilisé directement aux capitaux propres	31 décembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Différences temporelles					
Actifs d'impôts différés					
Pertes en capital et autres qu'en capital reportées	1 503 250	116 168	-	-	1 619 418
Frais d'émission d'actions	21 807	(13 783)	-	5 765	13 789
Immobilisations corporelles	63 240	555	-	-	63 795
Actifs financiers disponibles à la vente	22 603	-	(27 116)	-	(4 513)
	1 610 900	102 940	(27 116)	5 765	1 692 489
Moins provision pour moins-value	(1 547 659)	(102 385)	27 116	(5 765)	(1 628 693)
	63 241	555	-	-	63 796
Passifs d'impôts différés					
Actifs de prospection et d'évaluation	(2 414 245)	(176 710)	-	-	(2 590 955)
Passifs d'impôts différés	(2 351 004)	(176 155)	-	-	(2 527 159)

### 8 - Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	264 882	256 220
Augmentation de l'exercice <sup>(1)</sup>	181 440	299 491
Réduction liée à l'engagement de dépenses d'exploration admissibles (note 7)	(264 882)	(290 829)
Solde à la fin de l'exercice	181 440	264 882

<sup>(1)</sup> Représente l'excédent du produit de l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur marchande des actions émises. Plus de détails sont présentés à la note 9, section du capital-actions.

### 9 - Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions de catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions de catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions, mais non encore payé, sans valeur nominale

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

	2015		2014	
	Actions de catégorie A	Montant	Actions de catégorie A	Montant
		\$		\$
Émis et payé				
Solde au début	81 815 003	32 093 621	73 785 762	31 362 455
Payées en argent <sup>(2)</sup>	4 187 693	515 855	5 907 001	534 940
Bons de souscription exercés <sup>(3)</sup>	1 062 500	127 500	100 000	11 588
Financement accreditif <sup>(4)</sup>	1 296 000	142 560	2 022 240	206 069
Frais d'émission	-	(84 714)	-	(21 431)
<b>Solde à la fin <sup>(1)</sup></b>	<b>88 361 196</b>	<b>32 794 822</b>	<b>81 815 003</b>	<b>32 093 621</b>

<sup>(1)</sup> 37 500 (37 500 en 2014) actions de catégorie A sont en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

<sup>(2)</sup> Actions ordinaires de catégorie A

- En août 2015, la Société a émis 3 418 461 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 444 400 \$. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 709 230 bons de souscription pour une juste valeur de 23 930 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. En relation avec ce financement, 273 477 bons de souscription du courtier ont été émis. Chaque bon de souscription du courtier permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,13 \$ et cela, pour une période de 18 mois. La juste valeur des bons du courtier est estimée à 7 657 \$ et a été comptabilisée dans les frais d'émission. De plus, des frais d'émission d'actions d'un montant de 68 893 \$ sont liés à ce financement.
- En septembre 2015, la Société a émis 769 232 unités à 0,13 \$ par unité pour un total de 100 000 \$ au fonds minier québécois Sodémex II s.e.c. Chaque unité est composée de 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 384 616 bons de souscription pour une juste valeur de 4 615 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,18 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois. Des frais d'émission d'actions de 5 522 \$ sont liés à ce financement.

<sup>(3)</sup> Bons de souscriptions

- En mars 2015, 937 500 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un fonds minier québécois pour un total de 112 500 \$.
- En août 2015, 125 000 bons de souscription à 0,12 \$ reliés à un financement de 2013 ont été exercés par un actionnaire de la société pour un total de 15 000 \$.

<sup>(4)</sup> Actions accreditives

- En décembre 2015, la Société a émis 1 296 000 actions accreditives au montant de 0,25 \$ par action pour un total de 324 000 \$ (juste valeur marchande de 142 560 \$). Un montant de 181 440 \$ a été comptabilisé à titre d' « autre passif relatif à l'émission d'actions accreditives » (voir la note 8). Des frais d'émission d'actions de 2 642 \$ sont liés à ce financement.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

#### <sup>(2)</sup> Actions ordinaires de catégorie A

- En mars 2014, la Société a émis 3 750 000 unités à 0,08 \$ par unité pour un total de 300 000 \$. Chaque unité comprend 1 action ordinaire et ½ bon de souscription. Ceci résulte en l'émission de 1 875 000 bons de souscription pour une juste valeur de 50 000 \$. Chaque bon de souscription permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 0,12 \$ par action ordinaire et cela, pour une période de 18 mois.
- En juillet 2014, la Société a émis 1 287 001 actions ordinaires au montant de 0,12 \$ par action pour un total de 154 440 \$.
- En octobre 2014, la Société a émis 870 000 actions ordinaires au montant de 0,15 \$ par action pour un total de 130 500 \$.

#### <sup>(3)</sup> Bons de souscriptions

- En juillet 2014, 100 000 bons de souscription à 0,10 \$ reliés à un financement de 2012 ont été exercés par un actionnaire pour un total de 10 000 \$.

#### <sup>(4)</sup> Actions accréditives

- En juillet 2014, la Société a émis 802 240 actions accréditives au montant de 0,25 \$ par action pour un total de 200 560 \$ (juste valeur marchande de 96 269 \$). Un montant de 104 291 \$ a été comptabilisé à titre d'« autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 8).
- En décembre 2014, la Société a émis 1 220 000 actions accréditives au montant de 0,25 \$ par action pour un total de 305 000 \$ (juste valeur marchande de 109 800 \$). Un montant de 195 200 \$ a été comptabilisé à titre d'« autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives » (voir la note 8).

#### a) Régime de protection des droits des actionnaires :

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le Régime des droits) qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de Radisson advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de Radisson (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Toutefois, le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitables vis-à-vis les actionnaires de Radisson.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de Radisson. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. La Société s'est conformée à cette exigence en obtenant l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 juin 2009. Le Régime des droits se terminait lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires suivant sa date d'entrée en vigueur. La Société a reconduit le régime de droits lors de la rencontre annuelle des actionnaires en juin 2012 pour une période supplémentaire de trois ans.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de Radisson en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Au meilleur de la connaissance de Radisson, aucun actionnaire ou groupe d'actionnaires ne détient directement ou indirectement 20 % ou plus des actions de catégorie A de la Société. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de l'« offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de Radisson à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.



# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

#### b) Options d'achat d'actions de catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions de catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est, depuis, de 5 ans. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 est présenté ci-après :

Options :

	2015		2014	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	3 785 000	0,11	3 610 000	0,11
Octroyées - administrateurs et salariés	725 000	0,12	510 000	0,10
Octroyées - non-salariés	-	-	300 000	0,15
Expirées et annulées	(1 550 000)	0,12	(635 000)	0,10
En cours à la fin de l'exercice	2 960 000	0,11	3 785 000	0,11
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 960 000	0,11	3 710 000	0,11

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2015 :

Nombre d'options en circulation	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
525 000	0,13	4,4	525 000
500 000	0,12	0,5	500 000
1 935 000	0,10	2,5	1 935 000
2 960 000	0,11		2 960 000

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2014 :

Nombre d'options en circulation	Prix de levée \$	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
300 000	0,15	1,4	225 000
650 000	0,12	1,5	650 000
875 000	0,11	0,8	875 000
1 960 000	0,10	3,3	1 960 000
3 785 000	0,11		3 710 000

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

La Société utilise la méthode basée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, dirigeants, salariés et non-salariés. Par conséquent, la juste valeur des options à la date d'attribution est comptabilisée au résultat net de l'exercice et le crédit correspondant est comptabilisé aux réserves, durant la période d'acquisition des droits (laquelle varie d'une acquisition immédiate à trois ans). Lors de la levée de l'option, la valeur initialement attribuée aux réserves est transférée au capital-actions. La Société a octroyé 725 000 options d'achat d'actions à des directeurs et hauts dirigeants durant l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Durant cette période, 1 550 000 options ont expiré.

Le tableau suivant présente la rémunération et les paiements à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération et paiements à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black & Scholes :

	<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>	Exercice clos le 31 décembre 2014
Rémunération et paiements à base d'actions	<b>41 650 \$</b>	49 920 \$
Volatilité prévue <sup>(1)</sup>	<b>47 %</b>	90 %
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,01 %</b>	1,39 %
Taux annuel des dividendes	<b>0 %</b>	0 %
Durée estimative	<b>5 ans</b>	3,9 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	<b>0,06 \$</b>	0,06 \$

(1) La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société.

#### c) Bons de souscription :

	2015		2014	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	<b>1 875 000</b>	<b>0,12</b>	3 333 334	0,10
Octroyés	<b>2 367 323</b>	<b>0,18</b>	1 875 000	0,12
Échus	<b>(812 500)</b>	<b>0,12</b>	(3 233 334)	0,10
Exercés	<b>(1 062 500)</b>	<b>0,12</b>	(100 000)	0,10
En cours à la fin de l'exercice	<b>2 367 323</b>	<b>0,18</b>	1 875 000	0,12

Au 31 décembre 2015, il y avait 2 367 323 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Prix de levée \$	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
<b>0,18</b>	<b>1 709 230</b>	<b>Février 2017</b>
<b>0,13</b>	<b>273 477</b>	<b>Février 2017</b>
<b>0,18</b>	<b>384 616</b>	<b>Mars 2017</b>

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 9 - Capital-actions (suite)

Au 31 décembre 2014, il y avait 1 875 000 bons de souscription qui se détaillaient comme suit :

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
\$		
0,12	1 875 000	Septembre 2015

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes :

	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Valeur des bons de souscription	36 202 \$	50 000 \$
Volatilité prévue <sup>(1)</sup>	42 %	97 %
Taux d'intérêts sans risque	0,42 %	1,01%
Taux annuel des dividendes	0 %	0 %
Durée estimative	1,5 an	1,5 an

(1) La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix de l'action de la Société.

### 10 - Perte nette par action de base et diluée

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Perte nette de l'exercice	(556 285) \$	(239 687) \$
Nombre pondéré d'actions ordinaires	84 081 173	77 814 532
Perte de base par action	(0,007) \$	(0,003) \$

La perte diluée par action est égale à la perte de base par action, car l'effet des options et des bons de souscription est anti dilutif.

### 11 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Fonds obtenus de financements accreditifs durant l'exercice	324 000	505 560
Moins : Frais de prospection et d'évaluation reportés relatifs aux financements accreditifs de l'exercice	-	(66 556)
Plus : Frais de prospection et d'évaluation reportés inclus dans les créditeurs et charges à payer	88 190	28 495
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation requis	412 190	467 499
Moins : Fonds utilisés pour les frais d'administration courants (a)	(70 518)	(246 696)
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation présentés à l'état de la situation financière	341 672	220 803

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 11 - Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (suite)

La Société obtient des fonds pour financer ses travaux de prospection et d'évaluation par l'émission d'actions accréditatives qui oblige la Société à dépenser les fonds obtenus en dépenses d'exploration admissibles. Ces fonds, qui ne sont pas disponibles à des fins d'exploitation courante, sont présentés à l'état de la situation financière comme fonds réservés à la prospection et à l'évaluation.

(a) Au 31 décembre 2015, la Société a utilisé un montant de 70 518 \$ (246 696 \$ au 31 décembre 2014) pour les frais d'administration courants de la Société. Ce montant était réservé à la prospection et à l'évaluation en vertu des financements accréditifs.

L'utilisation temporaire de ces fonds sera couverte en partie par les placements détenus par la Société. Celle-ci devra également générer des liquidités et obtenir un financement non accréditif supplémentaire en 2016, pour respecter ses obligations financières envers ses souscripteurs liées à des financements accréditifs.

### 12 - Informations relatives aux parties liées

#### Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice 2015, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants et des administrateurs de la Société, une société appartenant au président et chef de la direction ainsi qu'avec une partie liée à ce dernier.

	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
	\$	\$
Loyers et frais d'occupation	-	4 800
Papeterie et dépenses de bureau	3 162	-
Intérêts et frais bancaires	855	-
Frais généraux d'exploration	16 548	-
	20 565	4 800

En juin 2015, la Société a reçu des prêts à court terme de la part de trois administrateurs pour un montant total de 75 000 \$. Les prêts consistent en des billets à terme portant un taux d'intérêt annuel de 6 %. Les prêts ont été remboursés le 24 août 2015 suite à la clôture du financement le 13 août 2015 (note 9). À la date de remboursement des prêts, des intérêts totaux de 855 \$ ont été payés aux administrateurs.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Le solde à payer relativement à ces opérations s'élève à 16 548 \$ au 31 décembre 2015 (0 \$ au 31 décembre 2014).

#### Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le vice-président et chef des finances, le directeur des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	89 654	54 427
Experts-conseils et sous-traitants inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	12 750	-
Experts et sous-traitants	73 500	81 806
Rémunération à base d'actions	38 950	41 820
	214 854	178 053

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 13 - Engagements

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Lac Gouin :

Le 29 juillet 2013, la Société a conclu une entente avec des prospecteurs indépendants pour l'acquisition de la propriété minière « Lac Gouin SSO », Lac St-Jean, Québec. En contrepartie, la Société a versé 9 000 \$ en espèces et a émis 30 000 actions de catégorie A pour une valeur de 1 800 \$. L'entente prévoit une redevance de 1 % des *Net Mineral Royalty* (« NMR »), advenant la mise en production commerciale de cette propriété. Ce 1 % NMR sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété si la propriété est vendue par la Société à un producteur de phosphate.

### 14 - Autres éléments d'information

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement :		
Taxes gouvernementales à recevoir	705	11 762
Autres débiteurs	-	12 297
Frais payés d'avance	12 929	(43 561)
Créditeurs et charges à payer	(13 105)	(65 987)
	529	(85 489)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie :		
Dépenses de prospection et d'évaluation inclus dans les créditeurs et charges à payer	88 190	28 495

### 15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Les activités de la Société sont exposées à divers risques liés aux instruments financiers : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidités et le risque de marché des actions.

i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'est donc pas exposée au risque du taux d'intérêt.

ii) Risque de change :

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires, car la plupart des transactions se produisent en dollars canadiens.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 15 - Objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

#### iii) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les fonds réservés à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minime.

#### iv) Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Société surveille le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses flux de trésorerie pour être en mesure de respecter ses engagements. L'échéance contractuelle des passifs financiers est inférieure à un an. Se référer à la note 1 pour plus d'informations sur le risque de liquidité.

#### v) Risque du marché des actions :

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet potentiel que peuvent avoir sur le résultat de la Société les variations des cours des titres individuels ou les variations générales du marché. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés des actions et les variations des titres individuels de ses placements et établit les meilleures mesures à prendre dans les circonstances.

La Société détient actuellement des placements dans une entreprise qui sont assujettis aux fluctuations de la juste valeur qui découlent des changements dans le secteur minier canadien et les marchés des actions, et qui s'établissent actuellement à 120 400 \$ (299 600 \$ au 31 décembre 2014).

#### b) Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à la prospection et à l'évaluation, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme. Les placements en actions sont évalués à la juste valeur selon leur prix à la cote.

#### c) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont les seuls instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et ils sont classés selon la hiérarchie d'évaluation de niveau 2, car la juste valeur des placements est déterminée selon les cours des marchés qui ne sont pas actifs.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014, il n'y a eu aucun transfert de montants entre les niveaux 1 et 2.

# RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

### 16 - Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue de continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation. La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt. Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.